

**POUR DES PRIX RÉMUNÉRATEURS  
POUR LES APICULTEURS ET APICULTRICES !**

## Crise internationale sur le marché du miel en gros

Tandis que les eurodéputés travaillaient à Bruxelles sur la révision de la Directive « Miel », à Paris le 30 novembre, à l'initiative de la Confédération paysanne, une centaine d'apiculteurs professionnels manifestait son désarroi face à la paralysie du marché de gros du miel de France. Cet événement s'est déroulé avec le soutien et la présence des présidents des deux syndicats apicoles majoritaires, SNA et UNAF.



Frank ALÉTRU, Président du SNA, a répondu positivement à l'invitation de la Confédération paysanne.

Cette situation de mévente avait commencé en 2022 et s'est brusquement intensifiée durant toute l'année 2023, les mielleries des apiculteurs se trouvant parfois avec deux années de récoltes de miel en fûts stockées et non vendues. La situation de blocage des ventes du miel en gros est telle qu'il n'y a même plus d'offre d'achat. Certains négociants – conditionneurs ayant même adressé à leurs apiculteurs-fournisseurs habituels une lettre circulaire, dès le mois de septembre, pour les informer qu'il n'y aurait pas d'achat de miel de France avant le mois de janvier ou de février au mieux, et seulement en petites quantités pour certaines variétés !

Mais cette situation de blocage n'est hélas pas une situation franco-française. Elle se rencontre dans quasiment tous les pays de l'Union européenne, y compris dans des pays grands producteurs et exportateurs de miel comme l'Espagne, la Hongrie ou la Roumanie. Les pays d'Europe du Nord n'y échappent pas non plus, nos quelques collègues professionnels suédois ayant eux aussi des difficultés à vendre sur le marché de gros leurs pourtant magnifiques miels. Autres exemples de ces distorsions de marché : dans les rayons des GMS de Hongrie ou de Roumanie, qui sont deux pays grands producteurs de miels d'acacia et de tilleul, on peut trouver en vente du miel d'acacia ou de tilleul mais ils proviennent souvent de Chine, tandis que le miel local de belle qualité reste dans les mielleries !

Les apiculteurs roumains et hongrois sont nombreux à abandonner le métier d'apiculteur et vont travailler dans l'industrie automobile pourvoyeuse d'emplois et de salaires réguliers.

### Comment expliquer une telle situation ?

Les raisons sont multiples et s'additionnent.

- En tout premier lieu, les enseignes de la Grande distribution se font une guerre concurrentielle comme jamais. C'est à celui qui offrira le prix moyen du panier de la ménagère le plus bas possible et peu importe d'où viendront les produits, et le miel n'y échappe pas !

- Toutes les méthodes sont utilisées pour tirer les prix vers le bas, certains pots de miels pouvant contenir des miels ayant jusqu'à six pays d'origines différents. Et puis, il y a aussi ces faux miels à très bas prix qui passent les frontières et qui trompent aussi parfois certaines méthodes d'analyses de laboratoires insuffisamment robustes et qu'il devient impératif de renforcer de façon à ce que leurs résultats soient fiables et incontestables. Sans oublier les miels ultra-filtrés, ni l'escroquerie manifeste que représente le soi-disant miel dit « vegan », une appellation trompeuse et illégale (car il ne s'agit en aucune façon de miel) contre laquelle nous combattons.



- Nous en avons tous été témoins sur les médias, le ministère de l'Économie et des finances met une pression sur les

fournisseurs des grandes surfaces et sur les grandes surfaces elles-mêmes pour forcer à la baisse des prix de l'alimentation afin de freiner l'inflation galopante que nous connaissons actuellement. Le miel n'y échappe pas !

- Depuis plusieurs années, la filière apicole, soutenue par les associations de consommateurs, a fait la chasse aux fraudes sur le miel. Il s'en est suivi une multitude d'émissions, de reportages, d'articles de presse ainsi que les résultats d'une grande enquête européenne qui ont tous conclus que le miel faisait partie des cinq produits les plus frauduleux dans le monde. Aboutissant à une catastrophe en matière de communication pour notre filière !! Inévitablement, l'image de marque du miel, de tous les miels, en a été ternie. Au point qu'une partie croissante des consommateurs a perdu la confiance dans le produit miel et s'est tournée vers les pâtes à tartiner et les confitures. Les français consomment toujours autant de « sucre » mais du sucre diététiquement bien moins bon pour leur santé, comparativement à du miel.

- Il devient donc urgent que la filière apicole mette en place un vaste programme de communication transmettant aux consommateurs un message positif sur le miel, et surtout sur le « vrai miel » acheté de préférence en circuit court. Cette mission devrait être logiquement assumée par ce qu'il reste de l'interprofession InterApi qui est, une fois de plus, aux abonnés absents, mais pas absente pour prélever sa cotisation par le biais de la Mutualité sociale agricole chaque mois de novembre et qui dispose donc des finances pour la mettre en œuvre.

- Si le gouvernement veut préserver la souveraineté de la France en matière d'alimentation, il doit réfléchir au fait que, si la Chine et d'autres pays sont capables de nous inonder de faux et aussi de vrais miels, ces pays ne viendront pas transhummer leurs ruches pour assurer la pollinisation des vergers et des autres cultures, et encore moins de la flore sauvage !

Dans ce but, des mesures en faveur de la vente de la production française de miel doivent être mises en place conjointement avec les conditionneurs et les distributeurs de la GMS.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que, dès le mois d'octobre, le Syndicat national d'apiculture avait adressé aux deux ministères concernés un appel à l'application immédiate des mesures de soutien économique d'urgence pour les apiculteurs en difficultés.

Et que, d'autre part, au niveau européen, une action va être menée avec les autres syndicats apicoles français et les syndicats des pays européens membres de l'EPBA pour obtenir un prix plancher du miel à l'importation aux frontières de l'Europe, une augmentation des contrôles douaniers couplés à des analyses de miels en laboratoire ainsi qu'une plus grande sévérité en matière de condamnation pénale pour les fraudeurs avec des peines et des amendes qui soient réellement dissuasives pour enfin retrouver un marché du miel équilibré, sécurisé et économiquement durable ! ●